

SARL CAMPING LES PEUPLIERS

7 Promenade de l'Ancien Stade 34440 Colombiers 3 04 67 37 05 26

RCS Béziers 501 819 429 N°TVA Intracommunautaire FR63501819429

Conditions générales de réservation

1. Formule « Hébergements Locatifs »

La location se fait durant la période estivale par période hebdomadaire du samedi à partir de 15h00 au samedi suivant 10h00 au plus tard (en cas d'arrivée après 19h00, prière d'informer la réception). De septembre à juin, les arrivées se font tous les jours. Les clés seront remises au locataire à son arrivée sur présentation de la confirmation de réservation.

La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cedée à un tiers. Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil et animations (a l'exception des sanitaires collectifs) Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

État des lieux

L'état des lieux se fera le dernier jour de votre séjour entre 8H00 et 10H00. Si l'état des lieux ne peut être effectué pour cause de départ anticipé ou bien en dehors des horaires cités cidessus la caution sera conservée et renvoyée par voie postale après inventaire par le loueur.

- Chaque locatif contient tout le matériel de cuisine ainsi qu'une table et 2, 4 ou 6 chaises selon le nombre de personnes. Couvertures et oreillers fournis. Draps non fournis.
- Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie.
- Le nettoyage complet est à la charge du locataire en fin de séjour. Le locataire rendra le locatif dans le même état de propreté qu'à son arrivée.
- Le ménage peut aussi nous être confié moyennant 35 €.

2. Formule « Emplacement » Location de 14h00 à 12h00

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques, électricité...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Il y a également lieu d'ajouter la taxe de séjour pour les personnes majeures

La remise de l'emplacement nu se fait à partir de 14H00 et jusqu'à 19H00 et les départs s'effectuent avant 12H00. Une prolongation peut s'effectuer sur place si nous avons des disponibilités. Le nombre de personnes sur un emplacement est limité.

Toute journée entamée est due et entraînera la redevance de la journée à venir. L'installation doit se faire à l'emplacement indiqué par le gestionnaire et conformément à ses directives. Si vous retardez votre arrivée sans nous en aviser, la place sera réattribuée à partir de 14h00 le lendemain de votre arrivée initiale.

Seuls les chiens et les chats (tenus en laisse obligatoirement) sont acceptés et doivent être enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Aucune divagation n'est tolérée.

Règlement du séjour

La réservation n'est effective qu'après réception de votre contrat de réservation ainsi que d'un acompte de 30 % du montant total du séjour frais de dossier inclus . Le solde, soit 70 % sera payable à votre arrivée.

Type de règlement :

Virement, carte bancaire, espèces, chèques vacances, (les chèques bancaires sont acceptés uniquement pour les acomptes)

Caution

Locatif : A la remise des clefs, il sera demandé au locataire 2 chèques de caution de :

- 300 €, (restitué au départ du locataire après l'état des lieux et sous déduction de détérioration et/ou manquants constatés),
- 35 € pour le ménage (restitué au départ si le ménage est correct).

Emplacement : A votre arrivée, 10€ (restitué au départ), pour le badge

3. Annulation ou départ prématuré

En cas d'interruption ou d'annulation pour quelque cause que ce soit ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement. Sauf cas de force majeure (accident grave, décès..).

Un départ prématuré du camp ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

4. Droit à l'image

Vous autorisez le camping à utiliser tout support photos ou vidéos de vous ou de vos enfants ou toute personne vous accompagnant que vous aurez préalablement informées (inscrite au contrat ou visiteur) qui pourrait être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés à votre arrivée, si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communications.